

MANDAT DU DELEGUE OFFICIEL CLUB

Club représenté : N° du Club :

Nom du Président : N° de la licence 2024.....
(À présenter au secrétariat de l'A.G)

En mon absence je donne mon pouvoir à :
Nom du délégué : N° de la licence 2024 :
(à présenter au secrétariat de l'A.G)

Le président atteste que ce dernier est bien membre du club N°.....
Effectif du club : Nombre de Voix du Club :

Signature du président et cachet du Club

POUVOIR

En cas d'impossibilité de représentation du Président ou du délégué du club. Le pouvoir peut être donné au délégué d'un autre club. Ce délégué ne peut en aucun cas procéder à une deuxième délégation.

Je soussigné M.

Président du Club: N° du club :
Donne pouvoir pour me représenter à l'Assemblée Générale

A :
Délégué du Club : N° du Club :

N° Licence 2024 à présenter au secrétariat de l'A.G

Effectif du club 2023/2024 : Nombre de Voix du Club :

Date : Porter obligatoirement la mention manuscrite « *Bon pour Pouvoir*»

Suivi de la signature du Président et du cachet du Club

Le mandat ou le pouvoir devra être présenté au bureau de l'Assemblée Générale pour l'enregistrement. En cas de perte tout pouvoir ou mandat sur papier libre pourra être accepté s'il porte la mention (notamment « **Bon pour pouvoir**» en manuscrite, tampon du club, date.) En cas de second pouvoir, seul le pouvoir dont la date la plus proche de celle de l'A.G sera pris en compte.